

Press Information

19 novembre 2012

Réf. : 4103

La ville de Lyon remporte le premier prix du concours *city.people.light* 2012 Le projet C-Mine de Gand se classe quant à lui à la troisième place

Medellin (Colombie) – Lors de la dixième édition du concours *city.people.light*, qui a eu lieu cette année, la ville de Lyon (France) a reçu le premier prix pour son projet intitulé "Le mur végétalisé de l'Annonciade". Organisé par Philips et l'association LUCI (Lighting Urban Community International Association), ce concours international annuel entend récompenser des projets qui illustrent la contribution de l'éclairage au bien-être des habitants, des travailleurs ou des visiteurs des villes.

Lors de la cérémonie, qui s'est déroulée à Medellin (Colombie), M. Gilles Buna, adjoint au maire de la communauté urbaine de Lyon, s'est vu remettre le prix *city.people.light* par Pascoal Koutras, CEO de Philips en Amérique latine du Nord, en reconnaissance du panorama lumineux d'une rue lyonnaise, la rue de l'Annonciade.

Intitulé "Le mur végétalisé de l'Annonciade", ce panorama allie l'éclairage, la végétation et des tableaux pour créer une atmosphère douce et chaleureuse, digne d'un salon. Il entend mettre en lumière la nature intime du quartier de La Croix-Rousse, tout en offrant aux riverains l'occasion de contempler les peintures.

L'idée à la base de ce panorama lumineux lyonnais était d'éveiller les sens des passants au moyen d'une fresque, de la végétation et de trois immenses photographies signées Yann Arthus-Bertrand, pour créer une sorte de "tapisserie de salon". Le concept d'éclairage a été élaboré par le service de l'éclairage public de la ville de Lyon.

"Ce projet démontre que l'éclairage joue plus qu'un rôle fonctionnel d'illumination dans les villes, a affirmé Pascoal Koutras, CEO de Philips en Amérique latine du Nord. Le projet lauréat de Lyon ainsi que tous les autres candidats du concours de cette année renforcent le rôle que peut jouer la lumière dans la création de villes attrayantes et animées, qui incitent leurs habitants et visiteurs à l'interactivité."

"Il s'agit d'un tout autre moyen d'illuminer une rue, qui consiste à créer une ambiance en mettant en œuvre trois dimensions : la lumière, la végétation et les œuvres d'art. Résultat : un projet magnifique, de jour comme de nuit", a déclaré le président du jury du concours *city.people.light* Laurent Lhuillery, à propos du projet lauréat.

Des finalistes de Stavanger (Norvège) et Genk (Belgique)

Deuxième prix – La cathédrale et ses environs, Stavanger (Norvège)

Le concept d'éclairage de la cathédrale de Stavanger, du Byparken et de Kongsgård illumine la cathédrale de la ville et les environs du lycée de Kongsgård, du Byparken (parc de la ville) et de la Domkirkeplassen. Conçu par Vladan Paunovic de Ramboll

Denmark, ce projet a permis de préserver la sérénité des lieux grâce à un concept d'éclairage harmonieux.

Troisième prix - C-MINE à Genk (Belgique)

Bâtie sur les vestiges de la mine de charbon de Winterslag, C-MINE entend être un lieu de rencontre pour les individus désireux de trouver l'inspiration dans diverses formes de créativité et d'innovation, aussi bien sur le plan professionnel que de l'amusement. C-MINE est une fusion élégante et charismatique d'un lourd patrimoine industriel datant de deux siècles. Une grande partie de la machinerie historique de la mine a été préservée et est toujours intacte, comme les deux châssis à molettes. Le concept d'éclairage, conçu par Luc Peumans, a permis de préserver l'histoire de la mine par la lumière et a transformé un ancien parc industriel en nouveau lieu à la mode.

À propos du concours *city.people.light* international

Cette année, Philips et l'association LUCI (Lighting Urban Community International Association) ont célébré la dixième édition du concours *city.people.light*. À l'origine, les participants étaient cantonnés en Europe. Le concours est devenu mondial, avec une hausse de la participation de villes des économies émergentes, telles que la Chine, le Brésil et la Russie, ainsi que d'autres régions d'Asie et d'Amérique latine.

Les *city.people.light* ont pour objectif de récompenser les efforts consentis par les centres urbains afin de "réhumaniser" le cadre de vie, en utilisant la lumière comme vecteur de bien-être pour les individus qui y vivent, qui y travaillent ou qui s'y rendent pour agrément ou pour affaires. Les prix sont décernés à des municipalités qui intègrent à merveille la prise en compte des besoins de la vie moderne et les notions de "ville", d'"individus" et de "lumière" dans une stratégie d'éclairage cohérente.

Créé sur l'initiative de Philips, le concours se déroule en coopération avec l'association LUCI (Lighting Urban Community International). LUCI est un réseau international exclusif de 95 villes et professionnels de l'éclairage désireux de faire de la lumière un instrument majeur de la politique urbanistique, dans une optique de développement durable et de protection de l'environnement. En récompensant et mettant en avant les villes qui partagent leur approche de l'éclairage urbain, le concours *city.people.light* aide les municipalités membres de LUCI et les autres à évoluer vers un meilleur usage de la lumière.

Pour plus d'informations sur les lauréats et les autres nominations de l'édition du concours *city.people.light* de cette année, rendez-vous sur www.citypeoplelight.com/award

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Sarah Facxin

PR Manager Lighting & Healthcare

Tél. : +32 2 525 80 78 (ne pas publier)

E-mail : sarah.facxin@philips.com

A propos de Royal Philips Electronics

Royal Philips Electronics N.V. (NYSE : PHG, AEX : PHIA) se pose comme une entreprise diversifiée, active dans les domaines « de la Santé et du Bien-être » et qui a

pour but d'améliorer la qualité de vie des personnes par des innovations significatives dans les domaines des soins de santé, de la vie moderne et de l'éclairage. Philips, dont le siège social se trouve aux Pays- Bas, emploie quelque 122.000 personnes actives dans les domaines de la vente et des services dans plus de 100 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 22,6 milliards d'euros en 2011. L'entreprise est leader sur les marchés des soins cardiologiques, des soins de médecine d'urgence et des soins de santé à domicile, des solutions d'éclairage économique et des nouvelles solutions d'éclairage ainsi que dans le domaine des rasoirs électriques, des systèmes de divertissement portables et à domicile et des soins d'hygiène dentaire. Vous trouverez plus de renseignements sur Philips via www.philips.com/newscenter.